

**PUBLICATION IMMÉDIATE**

**18 000 \$ pour le projet *L'agriculture dans l'occupation dynamique du territoire***

*Îles-de-la-Madeleine, le 16 juin 2006* – La Conférence régionale des élu(e)s verse 18 000 \$ au Bon goût frais des Îles, mandataire du projet, pour la mise en œuvre de la phase II du projet *L'agriculture dans l'occupation dynamique du territoire des Îles-de-la-Madeleine*.

La première phase du projet visait à comprendre la place occupée par l'agriculture et à étudier quels moyens mettre en œuvre pour qu'elle bénéficie le plus possible au milieu. Lors du dépôt du rapport touchant cette première étape, en février 2006, un comité de suivi a été mis en place avec mandat de cibler les actions prioritaires, de proposer un plan d'action et d'interpeller les partenaires de la mise en œuvre d'une phase II du projet.

Le Comité a dégagé trois blocs d'actions prioritaires qui, pour être mises en œuvre, nécessitent l'ajout de ressources professionnelles. Il s'est restreint à ne définir que les actions prioritaires d'une première année, souhaitant que ces actions urgentes et de court terme contribuent à structurer plus fermement le lien entre l'activité agroalimentaire et le territoire madelinot. Ces trois blocs sont les suivants :

- Établir un plan stratégique de développement agricole à partir des filières agroalimentaires à potentiel socio-économique et environnemental dans le contexte des Îles-de-la-Madeleine;
- Poursuivre le travail visant à sécuriser le lien foncier entre les agriculteurs et les propriétaires de terre, à protéger un territoire agricole et en assurer l'accès;
- Élaborer une stratégie de promotion visant à « Valoriser les métiers de la chaîne alimentaire chez la population madelinienne et particulièrement à redonner confiance dans le travail agricole et son avenir ».

Monsieur Bertrand Berger, président de la Conférence régionale : « La CRÉ est heureuse d'appuyer de cette façon la consolidation de l'agriculture aux Îles puisqu'il s'agit de l'une des priorités de développement des Madelinots et puisque nous contribuons ainsi au rayonnement des merveilleux produits agroalimentaires de l'Archipel ».

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président  
CRÉGÎM  
Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923

Renseignements :

M<sup>me</sup> Louise Langevin  
Consultante en communication  
Tél. : 418- 368-6771, 418-892-5097  
1 800 463-6178, poste 7

